



"La justice restante plutôt que la révolte" _ Introduction d'Ivo SASEK à la 14ème AZK



Introduction d'Ivo SASEK à la 14ème AZK (Conférence Anti-Censure) "La justice restante plutôt que la révolte"

Vous venez parce que vous pensez que vous avez besoin de nous, mais c'est réciproque. Les jours ne sont pas devenus meilleurs, il y a tant de choses qui se sont passées depuis la dernière AZK, nous avons produit des centaines d'émissions, que ce soit sous forme d'articles de V&CV ou d'émissions kla.tv, et toutes les autres choses que nous faisons encore et nous voyons que ça devient de pire en pire pour ainsi dire, la menace devient plus grande. Et pour nous c'est important d'aviser de plus en plus une coalition, et de reconnaître de plus en plus que nous avons besoin les uns des autres, et ça, je voudrais le dire au début de cette grande journée.

de i.s.

Sources:

I.S.

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#IvoSasek-fr - www.kla.tv/IvoSasek-fr

#14emeAZK - 14ème conférence AZK - www.kla.tv/14emeAZK

#VidéosLesPlusRegardées - les plus regardées -
www.kla.tv/VidéosLesPlusRegardées

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.